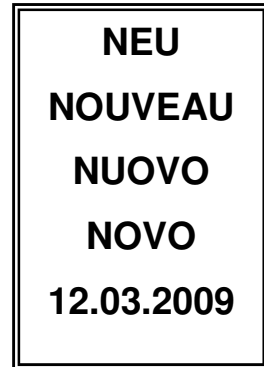


**Tagung der Alpenkonferenz**  
**Réunion de la Conférence alpine**  
**Sessione della Conferenza delle Alpi**  
**Zasedanje Alpske konference**

**TOP / POJ / ODG / TDR**



**X**

**B4**

**FR**

---

**OL: IT**

**MISE EN OEUVRE DE LA DÉCLARATION**  
**« POPULATION ET CULTURE »**

**A Rapport**

**B Proposition de décision**

## A Rapport

### Préambule

Suite à l'adoption de la Déclaration population et culture, il a été élaboré et présenté au Comité permanent une proposition pour la promotion locale de ce nouvel outil de mise en œuvre de la Convention alpine. L'objectif général, les objectifs spécifiques et les résultats attendus à l'issue de cette proposition sont indiqués dans le document 35 CP/09\_it.

La proposition concernait essentiellement la conception et le déroulement d'une série d'activités (conférences, séminaires, workshops) impliquant les Parties, les Observateurs et le Secrétariat permanent, afin d'assurer conjointement une première contribution à la mise en œuvre de la décision IX/11, par laquelle la Conférence alpine s'est engagée à identifier et à supporter des initiatives utiles pour que la population, les organisations non gouvernementales, les Communes et les Régions puissent participer activement à la mise en œuvre de la Déclaration, en échangeant entre elles.

Cette démarche est aussi finalisée à la vérification dont fera l'objet la mise en œuvre de la Déclaration, à travers l'outil mis au point par le Comité de vérification.

Grâce à la coopération fructueuse des Parties (en particulier Autriche, Italie, Slovénie et Suisse), au support ponctuel du Secrétariat permanent, et à une contribution spécifique de la Présidence française, et surtout grâce à la collaboration avec les collectivités locales, il a été possible d'organiser quatre événements au cachet international, avec des approfondissements thématiques choisis en fonction des spécificités locales, dans autant de zones géographiques à forte vocation transfrontalière.

Voilà un bref aperçu des initiatives qui se sont déroulées :

- Villach (Autriche), Conférence de présentation générale de la Déclaration et cinq workshops thématiques, les 3 et 4 mars 2008
- Dobrovo (Slovénie), Séminaire consacré à la culture de la construction durable dans les Alpes, au vu des changements climatiques, les 29 et 30 mai 2008
- Ostana (Italie), Conférence sur le thème « Diversité culturelle », les 26 et 27 juin 2008
- Tirano (Italie)/Poschiavo (Suisse), Congrès sur le thème « Espace économique », les 13 et 14 février 2009

Le Comité permanent a déjà été informé des trois premières initiatives au cours de sa 37<sup>e</sup> et de sa 38<sup>e</sup> réunion, avec des présentations spécifiques (37CP\_11, 38CP\_11). Quant au Congrès qui s'est déroulé à Tirano et à Poschiavo les 13 et 14 février, son organisation et ses résultats sont ici relatés.

### **Le congrès de Tirano et Poschiavo**

En organisant le Congrès de Tirano et Poschiavo, on a voulu couronner, dans une zone transfrontalière des Alpes centrales, le cycle d'initiatives qui avait été entamé début 2008, pour la promotion de la Déclaration à l'échelle locale.

Parmi les valeurs ajoutées indéniables de cette initiative, il y a eu la collaboration intense avec les collectivités et les administrations locales suisses et italiennes, respectivement du Valposchiavo et de la Valteline, qui se sont mutuellement engagées non seulement dans la définition des questions logistiques et organisationnelles, mais aussi des contenus du programme du congrès (Annexe 1).

Le congrès s'est déroulé en effet en deux endroits différents, reliés par le chemin de fer rhétique. Dans ce cadre, la liaison entre les deux lieux, à travers le « petit train rouge » qui est entré récemment dans la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, a été partie intégrante de cette initiative, et en même temps un élément d'unité et un trait d'union symbolique entre la première et la deuxième session de travail.

Les travaux ont été consacrés tout particulièrement à l'approfondissement du thème « Espace économique » (Développement régional, filières économiques et emploi) de la Déclaration, notamment en ce qui concerne l'entretien des territoires et des paysages. Cet approfondissement a été traité en fonction des spécificités locales, selon une démarche interactive qui a privilégié le dialogue entre les expériences locales et les principes et les objectifs de la Déclaration.

L'événement a aussi permis aux organisateurs locaux et aux administrations centrales de prendre conscience mutuellement des nombreuses initiatives et des bonnes pratiques entamées, ainsi que des potentiels de développement socioéconomique encore inexprimés, dans lesquels investir pour engager un parcours de développement durable, c'est-à-dire respectueux des spécificités locales.

De ce point de vue, les communautés qui ont accueilli la manifestation ont déjà à leur actif une longue tradition de collaboration transfrontalière dans le secteur de l'innovation technologique, de la formation spécialisée et de la mise en commun de services pour la formation. Le congrès a fait toutefois ressortir de nouveaux domaines qui pourraient être abordés, dans le cadre d'un nouveau défi de coopération transfrontalière (par ex. cellule internationale pour la promotion du blé sarrasin, programmes de formation spécialisée et enseignement de l'allemand dans les écoles situées à proximité de la frontière, réalisation de centres de compétence technique et scientifique à vocation transfrontalière, spécifiques pour les Alpes).

Les interventions n'ont pas manqué de faire référence aux problématiques socioéconomiques actuelles et aux changements démographiques dans les Alpes : le rapport « *brain drain - brain gain* », la faible attractivité pour les jeunes, et par conséquent leur exode, le vieillissement de la population résidente, les potentiels d'innovation et de développement économique. Le développement démographique, conçu comme un processus de changement quali-quantitatif de la population dans une région donnée, c'est-à-dire un changement en nombre, en composition, en structure d'ancienneté et en distribution de la population dans la région en question, fait ressortir, surtout dans les régions de montagne, une série d'interactions avec le développement régional. Ces interactions sont d'une très grande actualité, et la population alpine y est très sensible.

Comme il a été souligné, elles concernent profondément les opportunités économiques des régions alpines. Il y a lieu de mentionner tout particulièrement :

- Les phénomènes de dépeuplement et de concentration
- Les rapports centres/périphérie
- L'approvisionnement en services fondamentaux et en services publics
- Les filières économiques et l'offre de travail
- L'innovation et le *brain drain*
- La qualité de la vie et des relations sociales
- La représentation politique
- La migration et la substitution

Il est également ressorti que la politique régionale, de son côté, ne dispose pas de beaucoup d'outils pour influencer le développement naturel de la démographie. Elle peut toutefois influencer les facteurs qui se répercutent sur l'attractivité d'un espace, pour lui donner les caractéristiques d'un « espace économique et de vie ». Une démarche proactive vis-à-vis des thématiques du développement démographique implique la prise en compte de certains aspects du développement régional, ainsi qu'une mise en valeur des potentiels endogènes

des zones de montagne, en stimulant la coopération interrégionale par l'échange de bonnes pratiques et la disponibilité à apprendre des expériences d'autrui.

### **Réflexions et conclusions**

À partir du premier événement organisé à Villach à la dernière initiative de Tirano et Poschiavo, suite aussi aux différentes discussions, des réflexions ont pu être formulées, pour conclure que :

- Les administrations locales, régionales et provinciales qui ont été impliquées, et plus généralement la population qui a participé à l'organisation des événements, ont manifesté le plus souvent un très grand intérêt vis-à-vis d'une conjugaison locale des contenus de la Convention alpine et de la Déclaration.
- La participation du public a été satisfaisante, et parfois a même dépassé les attentes des organisateurs ;
- Selon les participants et les administrations impliquées, tous les thèmes de la Déclaration qui ont été abordés étaient d'une grande actualité. Les sujets les plus appréciés étaient les sujets inclus dans les sections « Diversité culturelle », « Espace de vie, qualité de la vie et égalité des chances » et « Espace économique ».
- Il existe une multiplicité de projets, de programmes, d'initiatives qui sont autant d'exemples de bonnes pratiques, et qui peuvent être considérés comme des applications de la Convention alpine et de la Déclaration population et culture (au-delà des références plus ou moins explicites). En même temps, il existe aussi de potentiels inexprimés de développement social, économique et culturel, qui pourraient trouver un cadre de référence institutionnel idéal dans ces outils pour le développement durable des Alpes.
- Si on veut assurer pour l'avenir la crédibilité de la Convention alpine aux « yeux » de la population, il faut aussi que la Convention soit davantage sensible aux thèmes qui concernent plus directement la population, et qui sont évoqués dans les sections susmentionnées de la Déclaration (en particulier l'emploi, la formation, l'éducation, les filières économiques, les services). D'où la nécessité de multiplier les efforts pour impliquer la population, et pour la sensibiliser aux thèmes de la Convention. Tous les événements ont fait ressortir que, pour atteindre ce but, il faut ramener au cœur des activités de la Convention les thèmes qui concernent la vie quotidienne de l'homme dans l'espace alpin, avec une plus grande prise en compte des aspects

socioéconomiques. Il est souhaitable que la Convention propose une vision du développement économique des Alpes, et qu'elle joue le rôle d'un catalyseur actif pour augmenter la collaboration entre les régions.

À ce dernier propos, les facteurs déterminants seront le résultat de la vérification de la mise en œuvre de la Déclaration à travers l'outil (modèle standardisé) mis au point par le Comité de vérification, et en même temps la capacité de la Convention alpine d'interpréter d'ores et déjà les bouleversements économiques et financiers à l'échelle globale, qui sont déjà en train de se répercuter sur les économies locales, y compris les économies alpines, pour préparer/activer des outils, ne serait-ce que des outils pour le repérage et l'étude d'informations concernant les conditions de ces économies.

Il serait donc souhaitable de faire démarrer des activités axées de façon spécifique sur ces thèmes, par le biais de l'institution, de la part de la Conférence, d'un Groupe de travail dont le but primaire serait la rédaction d'un rapport (une sorte de Livre vert), par exemple sur le marché du travail/l'emploi dans les Alpes.

## **B Proposition de décision**

La Conférence alpine

1. prend acte du rapport de l'Italie et la remercie pour son travail,
2. consciente de l'importance de traiter des sujets qui soient au cœur des intérêts de la population, consciente également des difficultés économiques et financières globales qui vont se répercuter surtout sur les économies régionales les plus faibles, décide d'instituer un Groupe de travail sous Présidence de l'Italie traitant des facteurs de développement régional, pour une meilleure gestion du changement démographique dans les Alpes (emploi, innovation, fuite des cerveaux) ,
3. à cette fin, charge ce Groupe de travail d'élaborer son mandat pour approbation de la part du Comité permanent lors de sa 41<sup>e</sup> réunion.